



RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00430

Numéro SIREN : 514 474 881

Nom ou dénomination : 2P CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2017 sous le numéro de dépôt 1005

2P CONSEILS
SARL au capital de 30.000 euros
Siège social : 122 Rue Albert 1^{er}
CLAIRVAL
41000 BLOIS

RCS BLOIS : 514.474.881.

≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈ ≈

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

Cher associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, les documents suivants :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de cette assemblée ;
- le rapport spécial sur les conventions réglementées

1 – Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, le chiffre d'affaires H.T. s'élève à 1.051.756,18 euros.

Il comprend des produits d'exploitation à hauteur de 72.500,00 euros correspondant au paiement de la location du nom commercial « OCADY PLUS » accordée par la société 2P CONSEILS

- à la société STOCK DISCOUNT pour un montant de 30.000 euros
- à la société STOCK DISCOUNT ALENCON pour un montant de 25.000 euros
- à la société STOCK DISCOUNT CAEN pour un montant de 17.500 euros

Le résultat d'exploitation ressort à 28.482,16 euros.

Le montant des charges sociales est nul, celui des salaires et traitements s'élève à 12.000,00 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 274,18 euros, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 28.756,34 euros.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice comptable de 23.873,39 euros.

pp

2- Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

3 – Présentation des comptes annuels

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

4 - Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement.

5 - Investissements

Aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

6 – Affectation du résultat

Je propose d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 s'élevant à 23.873,39 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes : 3.000,00 euros
- aux autres réserves : 20.873,39 euros

7 – Dividendes distribués dans les trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

Date de clôture	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
31 Décembre 2013	3.000 €	3.000 €	---
31 Décembre 2014	3.000 €	3.000 €	---
31 Décembre 2015	3.000 €	3.000 €	---

8 - Participations

Notre société ne possède aucune part sociale ou action dans une autre société.

9 – Perspectives d'avenir

Nous n'envisageons aucun changement notable pour l'exercice à venir.

PP

10 – Frais de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

11 – Conventions réglementées

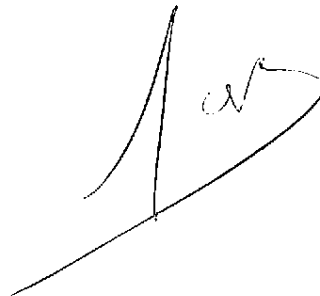
Vous allez prendre connaissance par ailleurs de notre rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l'affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver l'affectation des résultats qui vous a été proposée, les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et donner quitus à la gérance de sa gestion en adoptant les résolutions qui vont vous être soumises.

Fait à BLOIS, le 20 Février 2017.

Pascal POIDEVIN,
Gérant.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a smaller, more fluid signature.

2P CONSEILS

SARL au capital de 30.000 euros

Siège social : 122 Rue Albert 1^{er}

CLAIRVAL

41000 BLOIS

RCS BLOIS : 514.474.881.

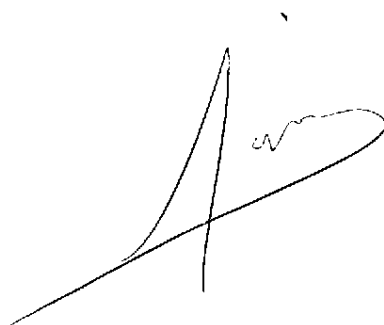
~ ~ ~ ~ ~

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Je propose d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 s'élevant à 23.873,39 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes : 3.000,00 euros
- aux autres réserves : 20.873,39 euros

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal stroke and a small loop.

2P CONSEILS
SARL au capital de 30.000 euros
Siège social : 122 Rue Albert 1^{er}
CLAIRVAL
41000 BLOIS

RCS BLOIS : 514.474.881.

~ ~ ~ ~ ~

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 09 MARS 2017**

L'an 2017,

Le 9 Mars, à 14 heures,

Au siège social, à BLOIS, 122 Rue Albert 1^{er},

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée " 2P CONSEILS " au capital de 30.000 euros, divisé en 300 parts sociales de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société sur convocation de la gérance.

EST PRESENT

Monsieur Pascal POIDEVIN	propriétaire de	299 parts sociales
	et	usufruitier de
		1 part sociale
TOTAL		300 parts sociales

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Pascal POIDEVIN préside la réunion en sa qualité d'associé gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation des associés,
- Le rapport de gestion de la gérance,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

p p

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, lesquels font apparaître un bénéfice comptable de 23.873,39 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Compte tenu des résultats de l'exercice, l'assemblée générale décide de distribuer des dividendes. Le montant de ceux -ci est arrêté à 10 euros par part sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice d'un montant de 23.873,39 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes : 3.000,00 euros
- aux autres réserves : 20.873,39 euros

pp

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

Date de clôture	Distribution globale	Abattement 40 %	Sans abattement
31 Décembre 2013	3.000 €	3.000 €	----
31 Décembre 2014	3.000 €	3.000 €	----
31 Décembre 2015	3.000 €	3.000 €	----

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, en accord avec la gérance, décide de mettre en paiement immédiat les dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les conventions dudit rapport.

Cette résolution ne peut être votée.

SIXIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des observations de la gérance relatives aux dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, l'assemblée générale constate qu'il n'existe aucune dépense non déductible fiscalement sur l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de maintenir la rémunération du gérant pour l'exercice 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

pp

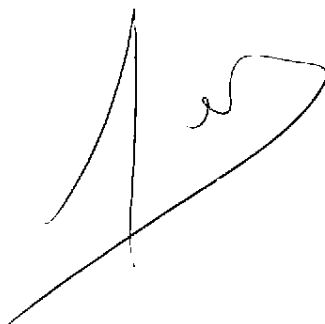
HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'M' shape with a vertical line and a small loop.

2P CONSEILS
122 Rue Albert 1er Clairval

41000 BLOIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Copie certifiée conforme
Le gérant


Fait à MONT ST AIGNAN
Le 27/02/2017

Sylvain FREMAUX

DEC Mont Saint Aignan
7 Rue A.Sakharov
Parc de la Vatine
76130 MONT ST AIGNAN
0235614500

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

2P CONSEILS
122 Rue Albert 1er Clairval
41000 BLOIS

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	204 260.32 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 051 756.18 Euros
- Résultat net comptable,	23 873.39 Euros

Fait à MONT ST AIGNAN
Le 17/02/2017

Sylvain FREMAUX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 000.00	1 000.00		24 000.00	24 000.00	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 000.00	1 000.00		24 000.00	24 000.00	100.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 627.39		2 627.39		2 627.39	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	142 775.46		142 775.46		142 775.46	
	Autres créances	49 464.63		49 464.63	37 840.00	11 624.63	30.72
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 312.84		9 312.84	31 479.21	22 166.37	70.42
	Charges constatées d'avance (3)	80.00		80.00		80.00	
	Total III	204 260.32		204 260.32	69 319.21	134 941.11	194.67
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	205 260.32	1 000.00	204 260.32	93 319.21	110 941.11	118.88

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000.00	30 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	3 000.00	3 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	47 334.66	34 972.51	12 362.15	35.35
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	23 873.39	15 362.15	8 511.24	55.40
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	104 208.05	83 334.66	20 873.39	25.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		669.95	669.95	100.00
	Concours bancaires courants	207.93	14.65	193.28	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	5 353.83	6 488.85	1 135.02	17.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 200.65	1 440.00	80 760.65	NS
	Dettes fiscales et sociales	11 989.91	2 711.00	9 278.91	342.27
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	299.95		299.95	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	100 052.27	9 984.55	90 067.72	902.07
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	204 260.32	93 319.21	110 941.11	118.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

100 052.27 9 984.55

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
21830000	MATÉRIEL DE BUREAU	1 000.00		1 000.00			
28183000	AMORT MAT BUREAU ET INFORMAT	1 000.00		1 000.00			
IMMOBILISATIONS EN COURS				24 000.00		24 000.00	100.00
23100000	IMMOBILISAT. CORPORELLES EN CO			24 000.00		24 000.00	100.00
Total II				24 000.00		24 000.00	100.00
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		2 627.39				2 627.39	
40910000	FOURNISSEURS ACCOMPTE S/ COMMA	2 627.39				2 627.39	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		142 775.46				142 775.46	
41100000	CLIENTS	99 150.66				99 150.66	
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	43 624.80				43 624.80	
AUTRES CREANCES		49 464.63		37 840.00		11 624.63	30.72
44567000	CRÉDIT DE TVA À REPORTER			3 300.00		3 300.00	100.00
44583000	REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDÉ	48 737.00				48 737.00	
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	727.63		240.00		487.63	203.18
46720000	NOTAIRE - SCP PERCHET CHAUVEAU			34 300.00		34 300.00	100.00
DISPONIBILITES		9 312.84		31 479.21		22 166.37	70.42
51250000	CAISSE EPARGNE	9 297.09		31 393.41		22 096.32	70.39
51880000	BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À REC	15.75		85.80		70.05	81.64
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		80.00				80.00	
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	80.00				80.00	
Total III		204 260.32		69 319.21		134 941.11	194.67
TOTAL GENERAL		204 260.32		93 319.21		110 941.11	118.88

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
CAPITAL		30 000.00		30 000.00			
10130000	CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	30 000.00		30 000.00			
RESERVE LEGALE		3 000.00		3 000.00			
10610000	RÉSERVE LÉGALE	3 000.00		3 000.00			
AUTRES RESERVES		47 334.66		34 972.51		12 362.15	35.35
10680000	AUTRES RÉSERVES	47 334.66		34 972.51		12 362.15	35.35
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		23 873.39		15 362.15		8 511.24	55.40
Total I		104 208.05		83 334.66		20 873.39	25.05
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT				669.95		669.95	100.00
16400000	EMPRUNT 90000€			669.95		669.95	100.00
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		207.93		14.65		193.28	NS
51810000	BANQUE - INT COURUS À PAYER	207.93		14.65		193.28	NS
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		5 353.83		6 488.85		1 135.02	17.49
45510000	ASSOCIÉS-CC P.POIDEVIN	5 353.83		6 488.85		1 135.02	17.49
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		82 200.65		1 440.00		80 760.65	NS
40100000	FOURNISSEURS	77 834.87				77 834.87	
40810000	FOURNISSEURS - FACT NON PARVEN	4 365.78		1 440.00		2 925.78	203.18
DETTES FISCALES ET SOCIALES		11 989.91		2 711.00		9 278.91	342.27
44400000	ETAT, IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	4 213.00		2 711.00		1 502.00	55.40
44566000	TVA DÉDUCTIBLE S/ AUTRES BS	244.11				244.11	
44587000	TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	7 270.80				7 270.80	
44860000	ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	262.00				262.00	
AUTRES DETTES		299.95				299.95	
46860000	DIVERS - CHARGES À PAYER	299.95				299.95	
Total IV		100 052.27		9 984.55		90 067.72	902.07
TOTAL GENERAL		204 260.32		93 319.21		110 941.11	118.88

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	0.18	979 256.00	979 256.18			979 256.18	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	72 500.00		72 500.00	30 000.00		42 500.00	141.67
Chiffre d'affaires NET	72 500.18	979 256.00	1 051 756.18	30 000.00		1 021 756.18	NS
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0.08			0.08	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 051 756.26	30 000.00		1 021 756.26	NS
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			969 313.62			969 313.62	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			39 769.43			39 769.43	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 782.33	1 276.38		505.95	39.64
Impôts, taxes et versements assimilés			407.00	144.00		263.00	182.64
Salaires et traitements			12 000.00	12 000.00			
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1.72			1.72	
Total des Charges d'exploitation (II)			1 023 274.10	13 420.38		1 009 853.72	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			28 482.16	16 579.62		11 902.54	71.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	274.18		1 498.50		-1 224.32	81.70
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	274.18		1 498.50		1 224.32	81.70
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			4.97		4.97	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			4.97		4.97	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	274.18		1 493.53		1 219.35	81.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 756.34		18 073.15		10 683.19	59.11
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	36 354.00		15.00		36 339.00	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	36 354.00		15.00		36 339.00	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 023.95		15.00		37 008.95	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	37 023.95		15.00		37 008.95	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	669.95				669.95	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 213.00		2 711.00		1 502.00	55.40
Total des produits (I+III+V+VII)	1 088 384.44		31 513.50		1 056 870.94	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 064 511.05		16 151.35		1 048 359.70	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	23 873.39		15 362.15		8 511.24	55.40

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 204 260.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 051 756.18 Euros et dégageant un bénéfice de 23 873.39 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 000		
Immobilisations corporelles en cours	24 000		2 000
TOTAL	25 000		2 000
TOTAL GENERAL	25 000		2 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 000	1 000
Immobilisations corporelles en cours		26 000		
TOTAL		26 000	1 000	1 000
TOTAL GENERAL		26 000	1 000	1 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 000			1 000
TOTAL	1 000			1 000
TOTAL GENERAL	1 000			1 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	142 775	142 775	
Taxe sur la valeur ajoutée	49 465	49 465	
Charges constatées d'avance	80	80	
TOTAL	192 320	192 320	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	208	208		
Fournisseurs et comptes rattachés	82 201	82 201		
Impôts sur les bénéfices	4 213	4 213		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 515	7 515		
Autres impôts taxes et assimilés	262	262		
Groupe et associés	5 354	5 354		
Autres dettes	300	300		
TOTAL	100 052	100 052		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	300			300

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	43 625
Disponibilités	16
Total	43 641

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	208
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 366
Dettes fiscales et sociales	262
Autres dettes	300
Total	5 136

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	80
Total	80